

Communiqué

ACE AVIATION ANNONCE SES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE L'EXERCICE 2009

POINTS SAILLANTS

- Perte d'exploitation consolidée de 244 M\$ pour l'exercice et de 5 M\$ pour le quatrième trimestre.
- Perte consolidée de 692 M\$ pour l'exercice et de 656 M\$ pour le quatrième trimestre (comprend une perte sans effet sur la trésorerie de 630 M\$ liée à la participation dans Air Canada).
- Achat de 9,3 millions d'actions privilégiées convertibles au prix de 20 \$ l'action en janvier et en mars 2009. Achat des 3,2 millions d'actions restantes au prix de 23 \$ l'action en septembre 2009.
- Achat d'obligations de premier rang convertibles d'un montant de 259 M\$, à un prix d'achat de 900 \$ par tranche de 1 000 \$ de capital, en janvier 2009. Achat du reste des obligations pour 64 M\$ en décembre 2009.
- Prêt garanti de 150 M\$ consenti à Air Canada en juillet 2009.
- Émissions d'actions d'Air Canada en octobre 2009, ramenant la participation d'ACE dans Air Canada à 27 %.
- Lancement d'une offre de rachat substantielle d'actions ordinaires d'un montant de 20 M\$ en décembre 2009. Rachat de 3,2 millions d'actions au prix de 6,20 \$ l'action en janvier 2010.
- Trésorerie de 50 M\$ au 31 janvier 2010 pour ACE.

MONTRÉAL, le 11 février 2010 – Gestion ACE Aviation Inc. (ACE) annonce aujourd'hui ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice 2009.

Le 27 octobre 2009, la participation d'ACE dans Air Canada a été ramenée de 75 % à 27 % et ACE a cessé de consolider la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie d'Air Canada. Depuis cette date, la participation d'ACE dans Air Canada est comptabilisée à la valeur de consolidation.

En 2009, ACE a enregistré une perte d'exploitation consolidée de 244 M\$. La perte de l'exercice s'établit à 692 M\$ et tient compte d'intérêts créditeurs nets de 300 M\$, d'une perte sans effet sur la trésorerie de 630 M\$ liée à la participation d'ACE dans Air Canada et de gains de change de 531 M\$.

Au quatrième trimestre de 2009, ACE a inscrit une perte d'exploitation consolidée de 5 M\$. La perte du trimestre s'établit à 656 M\$ et rend principalement compte de la perte sans effet sur la trésorerie de 630 M\$ liée à la participation d'ACE dans Air Canada.

Au 31 janvier 2010, l'actif net d'ACE, évalué à la juste valeur, s'élevait à 302 M\$, soit 9,30 \$ par action. L'actif d'ACE est formé de 50 M\$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, d'un prêt garanti à Air Canada de 150 M\$, de 75 millions d'actions à droit de vote de catégorie B d'Air Canada, qui avaient une valeur de marché de 100 M\$ à cette date, et d'intérêts à recevoir de 5 M\$. Les obligations financières d'ACE sont formées de créanciers et de charges à payer de 3 M\$.

Pour un complément d'information sur les documents publics d'ACE, dont sa notice annuelle, veuillez consulter SEDAR au www.sedar.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs. Ces énoncés se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « prévoir », projeter », « pouvoir », « planifier » et « estimer », employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses. Ces énoncés peuvent concerner entre autres les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les prévisions ou projections ne sont donc pas entièrement assurées en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de risques connus et inconnus, d'incertitudes et de l'action de divers facteurs, dont le coût de l'énergie, l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, les conflits armés, les attentats terroristes, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et de comprimer les effectifs, les relations du travail, négociations collectives ou conflits de travail, les questions de retraite, les taux de change et d'intérêt, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents déposés par ACE auprès des autorités canadiennes des valeurs mobilières et, notamment, ceux qui sont identifiés sous la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion d'ACE de l'exercice 2009 daté du 11 février 2010. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes d'ACE en date de son établissement et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, ACE n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicables.

- 30 -

Renseignements : Des Beaumont (514) 205-7639

Internet : www.aceaviation.com